



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le président du Samu social doit être indépendant et avoir des moyens suffisants

Question écrite n° 26542

Texte de la question

M. Adrien Quatennens attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, sur la nomination du nouveau président du Samu social. Le 12 décembre 2019, Eric Pliez, président du Samu social depuis 2013, a mis fin à ses fonctions afin de s'engager dans la campagne pour les élections municipales. Cette décision doit être respectée et sa volonté de ne pas poursuivre une mission qu'il n'aurait pu assumer pleinement doit être saluée. Le Samu social joue un rôle fondamental dans la gestion du 115, l'organisation de maraudes et le financement de places d'hébergement dans toute l'île-de-France. Pour rappel, 500 enfants dorment à la rue chaque soir dans la capitale et les appels au 115 ont été multipliés par 3 en 3 ans, loin de la promesse de « 0 SDF » du Président de la République en 2017. Toutefois, la présidence reste depuis lors vacante. Ce long délai interroge, la décision de M. Pliez étant connue depuis plusieurs mois. Depuis la création du Samu social, la présidence était confiée d'un commun accord entre le ministère de la ville et du logement et la Ville de Paris. Aujourd'hui, le ministère de l'intérieur souhaite s'immiscer dans cette décision. Au cœur de cette décision se pose en effet la question de la sauvegarde du principe de l'accueil inconditionnel dans les structures d'hébergement. Principe auquel le ministre de l'intérieur souhaite s'attaquer. Raisons pour lesquelles des candidatures légitimes, comme celles de Christophe Devys, président du collectif Alerte, ou de Pascal Brice, ex-directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ont été repoussées. Une candidature est toutefois soutenue par le ministère de l'intérieur : celle d'Alain Christnacht. Sans remettre en cause ses compétences, la nomination d'un haut-fonctionnaire, ancien de la DGSE, inconnu dans le secteur de l'hébergement, fait naître de nombreuses inquiétudes. Le président du Samu social a un rôle éminemment politique en tant que lanceur d'alerte. Son indépendance et sa liberté doivent être garanties. L'intervention du ministère de l'intérieur dans le processus de désignation ne le permet pas. Aussi, il lui demande à de prendre toutes les dispositions nécessaires, en accord avec la Ville de Paris, à la nomination d'un président indépendant et de lui donner les moyens à la hauteur de ses missions.

Texte de la réponse

Depuis votre question, un travail important a été fait qui permet de répondre à vos interrogations. Le 7 février 2020, Alain Christnacht a succédé à Eric Pliez à la présidence du Samusocial de Paris. Après des négociations bilatérales, l'Etat et la Ville de Paris ont soumis sa candidature en janvier dernier. Alain Christnacht a ensuite été élu par le Conseil d'administration du Samusocial, groupement d'intérêt public. Depuis sa prise de fonction, le principe d'inconditionnalité de l'accueil n'a aucunement été remis en cause. En mai 2020, Alain Christnacht a été missionné par Julien de Normandie, alors ministre délégué chargé de la ville et du logement pour tirer les conclusions de la fin du confinement pour les personnes hébergées à titre exceptionnel. Dans son rapport sur « la protection, l'hébergement et le logement des personnes en situation de précarité » rendu en septembre dernier, il a notamment insisté sur la nécessité de ne pas créer de rupture d'hébergement, et ainsi fait valoir le principe de continuité de l'accueil. Il a également préconisé davantage d'efforts afin de renforcer l'accès au droit et le respect du principe d'inconditionnalité de l'accueil. Depuis, et notamment dans les

différentes réunions et rencontres avec Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, Mme Wargon, Alain Christnacht a pu échanger sur l'ensemble de ces actions et dans une totale indépendance. Enfin, la ministre est particulièrement attentive aux moyens du Samusocial afin qu'il remplisse au mieux ses missions.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26542

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Ville et logement](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 1027

Réponse publiée au JO le : [13 juillet 2021](#), page 5570